

Le juif ordonne à l'enfant de sortir, mais celle-ci, à peine dehors, soit qu'elle craigne d'être grondée par sa mère pour avoir abandonné la surveillance du kous-koussou, soit qu'elle cède à cet instinct de curiosité qui tourmente les filles d'Eve, retourne aussitôt vers la porte, regarde par une ouverture et voit le juif Chemoun qui tenait dans ses mains le tellis de Mardokai, et en retirait quelque chose qu'il serrait avec soin dans sa ceinture. L'enfant n'attache aucune importance à cette remarque, mais elle ne parle que beaucoup plus tard.

Peu de temps après, Mardokai rentre et ne trouve que la mère et la fille accroupies auprès du fourneau ; ses deux compagnons de route venaient de sortir, se dirigeant vers une haie voisine.

Le trop confiant Mardokai prend son tellis pour aller les rejoindre ; mais la légèreté du sac lui indique aussitôt la soustraction dont il est victime. On ne dépouille pas un juif sans qu'il pousse les hauts cris. Loin de soupçonner ses coreligionnaires, Mardokai accusa la femme arabe ; celle-ci se récrie. Sur ces entrefaites, le mari, Sidi-Kamir, arrive, entend l'accusation formulée contre sa femme, les dénégations de celle-ci. Il jure par sa barbe que le voleur sera découvert, car il ne veut pas que sa tente soit flétrie par d'injustes soupçons, il ne veut pas que son hospitalité ait été funeste même à un israélite. Mais comment découvrir le voleur ? Le moyen est tout trouvé. Sid-Ali, le devin le plus célèbre de la contrée, le découvrira certainement.

L'Arabe Kamir part aussitôt, il se rend dans les Zerdez, où demeure le saint personnage, et lui offre dix douros pour le décider à venir chez lui.

Le sorcier et l'Arabe arrivent dans la tribu, Kamir réunit douze chefs des tribus les plus influentes, sorte de tribunal d'honneur auquel il confie le soin de sa réputation. Sid-Ali entre gravement au milieu de ce cercle vénérable et demande le concours de l'un des assistants ; mais personne ne s'offre, car on se soucie peu de servir de compère à un sorcier. Cependant Kamir offre deux douros, et à l'aide de cet argument irrésistible, un jeune homme de vingt-cinq ans consent à se mettre à la disposition de Sid-Ali.

— Ta main, dit le sorcier ; et l'Arabe tend sa main tremblante. Le sorcier prend cette main dans la sienne, y écrit des noms mystérieux et prévient le jeune homme qu'il va l'endormir. On apporte un réchaud ; Sid-Ali y brûle des parfums ; il commence alors les plus savantes passes magnétiques, et bientôt le sujet s'endort profondément.

L'émotion et un silence profond règnent dans l'assemblée. Derrière les douze vieillards accroupis sur le sol se pressent des curieux en foule. Kamir, sa femme, les trois juifs, les yeux fixés sur les deux acteurs de cette scène étrange, en attendent le dénouement avec anxiété.

— Lève-toi, et touche le voleur ! dit Sid-Ali avec autorité. Le magnétisé obéit à cet ordre suprême. Il se lève, hésite un instant, puis, d'une main ferme, il touche le juif Chemoun et Ben-Choucha.

Telle fut l'impression produite par cette accusation muette et solennelle, que les deux coupables ne nièrent pas un instant leur faute. Malgré leur aveu, Mardokai avait peine à y croire.

— Retournons à Philippeville, lui dirent-ils ; là, nous te rendrons la somme que nous t'avons prise.

Le naïf Mardokai, au lieu d'exiger une restitution immédiate, consent à ce délai ; mais à Philippeville, ne pouvant rencontrer ni son argent, ni ses voleurs, il porte plainte : on arrête les deux juifs, l'affaire s'instruit, et enfin tous les détails que nous venons de reproduire sont racontés à l'audience par les témoins. La déposition du principal témoin, de l'Arabe magnétisé, a été fort curieuse, en ce qu'elle a été complètement négative. Il a déclaré qu'il ne savait rien de ce qu'il avait fait ou dit pendant son sommeil, mais qu'après il en avait été malade pendant deux jours ; il jure qu'on ne l'y reprendra plus.